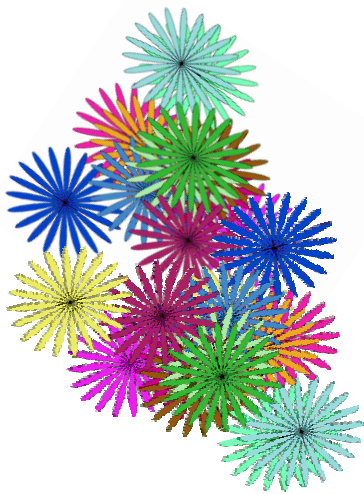


Le Rouage

Le bulletin d'information du
Conseil permanent de la jeunesse

Vol. 9 n° 1 – mars 2010



MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec grand plaisir que je vous écris ces quelques lignes afin de partager avec vous les projets qui nous animent en ce début d'année 2010! On peut dire que les dernières semaines ont été mouvementées pour nous. Dans un premier temps, nous avons publié un mémoire dans le cadre de la Commission sur le transport et l'environnement intitulé *Inexpérience + alcool au volant = tolérance zéro*. Ce fut une belle occasion pour nous de nous exprimer concernant la tolérance zéro chez les nouveaux conducteurs.



Par ailleurs, dès le début de notre mandat, les membres ont témoigné leur grand intérêt à traiter de la question des finances publiques. Il faut croire que nous avons vu juste, car c'est un sujet des plus actuels au Québec en ce moment. Nous avons donc profité de l'intérêt du gouvernement pour la question pour publier deux documents à cet effet : *Les finances publiques : connaissances et perceptions des jeunes* et *Finances publiques : un débat pour que la relève prenne son avenir en main*. L'objectif principal de ces deux documents était respectivement de faire ressortir la perception des jeunes sur le sujet, mais également de développer un document d'information ayant pour but de démystifier ce sujet complexe et de soulever les enjeux afin d'inviter les jeunes citoyens à prendre part au débat. Plus de détails en page 3 de cette édition.

De plus, vous avez certainement suivi les propositions qui ont été soulevées dans le cadre du Pacte pour le financement concurrentiel de nos universités. Le CPJ a rendu public un communiqué de presse faisant valoir sa position sur le sujet le 23 février dernier. Nous reviendrons également sur celui-ci dans ce numéro, en plus de faire

valoir les différents projets à suivre au cours des prochaines semaines. Bien sûr, vous pouvez retrouver l'ensemble de nos documents, ainsi que toutes nos éditions du Rouage sur notre site Internet au www.cpj.gouv.qc.ca.

En espérant que le printemps fera bourgeonner vos projets,

La présidente,

Geneviève Dallaire

TABLE DES MATIÈRES

Avis de recherche – jeunes néoagriculteurs.....	2
Veille sur la jeunesse.....	3
Portraits de la jeune génération américaine.....	3
Un débat pour la relève au Colloque Bâtissons l'avenir.....	3
Le service civique volontaire en France.....	4
Nouvelles du Conseil.....	5
Inexpérience + alcool au volant = tolérance zéro.....	6
Des universités fauchées, des étudiants facturés.....	6
Dossier spécial - Une longue marche contre l'homophobie.....	7
Activités à venir.....	9
Coordonnées.....	10

Conseil permanent
de la jeunesse

Québec



AVIS DE RECHERCHE

Le Conseil permanent de la jeunesse désire rencontrer des jeunes néoagriculteurs

Dans le cadre d'une recherche sur la contribution de l'agriculture à la vitalité du milieu rural, le CPJ désire rencontrer des jeunes, âgés de moins de 35 ans, ayant conçu et démarré un nouveau projet agroalimentaire dans des productions dites « en émergence ».

- Le projet est nouveau s'il représente la création d'une nouvelle entreprise ou l'ajout d'un atelier à une entreprise existante visant à diversifier la production.
- La nouveauté du projet tient aussi au produit s'il est dit « non traditionnel » ou en « émergence ». Le projet se distingue par son procédé de production (par exemple, l'agriculture biologique); la rareté du produit (par exemple, des spécialités anciennes, des produits de niche) ou encore l'importance déterminante du territoire sur le produit (produits du terroir).



Par le biais d'entrevues individuelles, le Conseil souhaite connaître l'histoire de vie des jeunes néoagriculteurs afin qu'ils témoignent de leurs parcours, des motivations et des valeurs qui les animent ainsi que de leur rapport à la ruralité.

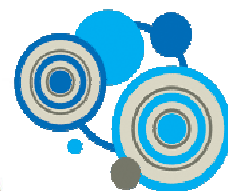
Si vous pensez répondre au profil recherché et désirez participer à cette recherche, veuillez contacter la responsable du dossier, madame Lorraine Fournier.

Téléphone : 418 644-9595
Ligne sans frais : 1-800-363-1049
Adresse
lorraine.fournier@cpj.gouv.qc.ca

courriel :

PORTRAITS DE LA JEUNE GÉNÉRATION AMÉRICAINE

par Olivier Lamalice, agent de recherche



L'institut de sondage PEW Research Center propose sur son site internet de nombreux portraits statistiques des jeunes Américains. Les « Millennials », tel que le centre appelle cette génération des 13-29 ans, posséderaient de nombreux traits communs. Bien que les tentatives de cerner des générations entières conduisent parfois à des généralisations un peu déplaisantes, il n'en demeure pas moins que les données peuvent être instructives.

La génération montante est la cohorte la plus ethniquement diversifiée de l'histoire des États-Unis. Les jeunes Américains de 13 à 29 ans sont composés de 18,5 % d'Hispaniques, de 14,2 % de Noirs, 4,3 % sont Asiatiques, 3,2 % se disent « Métis » et 59,8 % sont Blancs, le plus bas pourcentage jamais enregistré. Cette cohorte se présente aussi comme la plus « progressiste » à ce jour.

À titre d'illustration, Barack Obama a récolté 66 % de leurs voix, contre seulement 32 % pour son adversaire John McCain. À titre de

comparaison, dans l'ensemble de la population, la répartition du vote était de 50 % - 49 %.

De plus, cette cohorte serait la moins religieuse, ferait davantage confiance aux institutions étatiques et ne considérerait pas l'internet comme une innovation technologique, mais comme un outil informatique d'usage quotidien.

Les portraits statistiques du centre de recherche sont assez nombreux et leurs sujets sont diversifiés : médias sociaux, jeunes Latinos, scolarisation, etc. Il est à noter qu'un portrait des jeunes dans les pays postcommunistes de l'ancien Bloc de l'est vient tout juste de paraître.

Vous pouvez consulter l'ensemble des portraits statistiques à l'adresse suivante : <http://pewresearch.org/millennials/>

COLLOQUE BÂTISSONS L'AVENIR

Le 20 février dernier, Force Jeunesse et le Regroupement des Jeunes chambres de commerce du Québec ont organisé la 5^e édition du *Colloque Bâtissons l'avenir* à l'Université du Québec à Montréal, où près de 300 jeunes se sont réunis pour discuter de thèmes d'actualité : les finances publiques, la culture et l'éducation, pour ne nommer que ceux-là. « Pour une cinquième année consécutive, le colloque est devenu un lieu de discussion, d'échange d'idées, entre leaders, décideurs et de jeunes dans un dialogue constructif sur l'avenir du Québec », a déclaré Charles Desjardins, président du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec et vice-président et associé chez Absolutnet.

Lors de l'événement, le Conseil permanent de la jeunesse a tenu un kiosque en vue de distribuer sa plus récente publication *Finances publiques : un débat pour que la relève prenne son avenir en main*. Ce document présente les grands concepts des finances publiques et explique le changement démographique que connaît le Québec. Plusieurs enjeux sont également soulevés dans une perspective d'équité intergénérationnelle. Ainsi, près de 200 copies ont été distribuées pour alimenter la réflexion des jeunes participants. Des enjeux ont même été repris lors de certains ateliers!

<http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/debat.pdf>



Le service civique volontaire en France

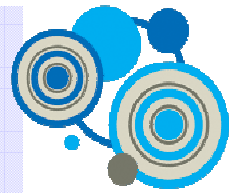
par Carmen-Gloria Sanchez, vice-présidente du Conseil permanent de la jeunesse

Le 22 février 1996, le président de la République de France, monsieur Jacques Chirac, annonçait sa décision de mettre un terme au service militaire obligatoire. Depuis l'avènement de la loi Jourdan-Delbrel en 1798, ce sont près de deux siècles où les jeunes Français accomplissaient leur devoir de citoyen via le service militaire. Que ce soit par les nombreuses réformes du service militaire obligatoire, jusqu'à sa conclusion officielle par la loi du 28 octobre 1997, la France a tenté d'adapter le service militaire aux changements de la société, en permettant notamment aux jeunes de s'investir dans différentes instances de coopération en lien avec la sécurité nationale. Dès sa cessation, les parlementaires ont cherché une nouvelle façon d'investir la jeunesse française dans un projet à portée plus grande que la sécurité nationale, à l'impliquer dans des projets sociétaux adaptés à leurs intérêts (environnement, culture, etc.). En effet, le service militaire contribuait d'après eux à l'unité nationale et au sentiment d'appartenance envers la République. Les jeunes de tous horizons se rencontraient pour défendre une cause commune.

Ainsi, dans l'espoir de renforcer le sentiment d'appartenance chez les citoyens, la loi du 14 mars 2000 sur le volontariat civil a vu le jour, mais sans jamais connaître un réel engouement auprès de la population. En 2005, les émeutes dans les banlieues françaises ont amené le gouvernement à instaurer une nouvelle mesure via celle pour l'égalité des chances, qui se voulait un nouvel appel à l'engagement citoyen, au « brassage social » entre les jeunes de toutes origines et de toutes conditions sociales. Ceci dit, avec moins de 3 000 jeunes participants en 2009, alors que l'objectif était de 50 000 jeunes en 2007, l'échec de cette mesure a été constaté.

Conséquemment, le projet de loi relatif au service civique volontaire s'instaure dans la lignée de programmes mis sur pied afin d'amener les jeunes à s'engager davantage dans la société. Il remplacera non seulement le service civil instauré par la loi pour l'égalité des chances, mais plus d'une dizaine de programme de volontariat existants. Orchestré par une agence de service civique spécialement créée pour le projet, les jeunes de 16 à 25 ans pourront se faire reconnaître un engagement citoyen, en France ou à l'étranger, d'une durée de 6 à 12 mois. Cette agence verra également à la coordination et mobilisation locale, l'accueil des jeunes volontaires ainsi qu'à leur indemnisation. Toutefois, les gens de plus de 25 ans, bien qu'admissibles au service civique volontaire, ne recevront aucune compensation financière.

Le service civique volontaire devrait être officiel au printemps 2010 et les objectifs gouvernementaux sont ambitieux. Pour 2010, l'objectif de participation est de 10 000 jeunes, pour atteindre 75 000 jeunes en 2015 (ce qui correspond à 10 % de tous les jeunes Français). Sachant l'intérêt mitigé qu'ont connu les mesures précédentes, il y a lieu de s'interroger sur le succès que connaîtra le service civique volontaire. De plus, certains groupes de travailleurs espèrent qu'une telle loi ne puisse pas ratifier la mise en place d'emplois à rabais au détriment d'emplois réguliers au sein des organismes participants. La Confédération française démocratique du travail tient à « ce qu'un engagement de service civique ne puisse être souscrit lorsque les missions confiées à la personne volontaire ont été exercées par un salarié de l'organisme d'accueil dont le contrat de travail a été rompu six mois auparavant ».



Le gouvernement français espère avec cette nouvelle loi rapprocher toutes les tranches de la population, et même contribuer à une solidarité entre les générations. En effet, l'établissement d'un service civique senior s'adresse aux personnes plus âgées qui souhaitent accompagner un jeune dans son propre service civique. « La transmission intergénérationnelle ne consiste pas simplement à dire aux jeunes qu'ils doivent être volontaires pour aider les plus âgés. Les plus âgés – et cela commence assez tôt! – doivent aussi aider les jeunes. » Ceci dit, il est encore trop tôt pour savoir si les jeunes et moins jeunes s'engageront dans cette nouvelle mesure. Les sept thématiques englobent une multitude de projets - par exemple, l'environnement, le développement international ou la santé - mais les critères de sélection des organismes qui pourront accueillir les volontaires ne sont pas complètement déterminés. Il n'est donc pas possible de connaître précisément les types de projets où s'investiront les jeunes.

Somme toute, le gouvernement français espère enfin se doter d'un programme unique qui fera la fierté de ses citoyens et aidera les jeunes à s'engager davantage dans leur communauté. L'avenir nous dira si cette nouvelle mesure contribuera au bien-être des jeunes et s'il pourra réellement être qualifié de « petit miracle républicain », tel que l'a mentionné monsieur Martin Hirsh, Haut-commissaire à la jeunesse dans son discours à l'Assemblée nationale le 4 février dernier.

Pour en savoir plus sur le service civique volontaire en France, rendez-vous au www.service-civique.gouv.fr.



Sources :

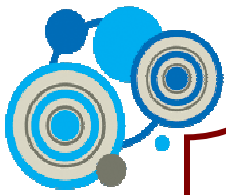
- Agence France-Presse (2010). « La CFDT favorable au service civique pourvu que ça ne remplace pas des emplois », *Le Point.fr*, [En ligne], page consultée le 4 février 2010
- Floc'h, Benoit (2010). « Après le Sénat, l'Assemblée nationale adopte en première lecture le service civique volontaire », *Le Monde*, [En ligne], page consultée le 5 février 2010
- Hirsh, Martin (2010). Discours à l'Assemblée nationale le 4 février 2010, p.7
- Huret, Marie (2010). « Le service civique, le pari de Martin Hirsch », *L'Express*, [En ligne], page consultée le 4 février
- Sénat de la République de France (2009). Séance du 10 juin 2009, [En ligne], page consultée le 4 février 2010

NOUVELLES DU CONSEIL



Francine Griffith, agente de secrétariat du Conseil permanent de la jeunesse, nous a quitté pour une retraite bien méritée après de nombreuses années parmi nous. **Bonne retraite Francine!**

Valérie Benson, responsable des communications au Conseil permanent de la jeunesse, nous a également quitté. Elle ira relever de nouveaux défis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.



Inexpérience + alcool au volant = tolérance zéro

Le 16 février 2010, le Conseil permanent de la jeunesse a témoigné auprès la Commission des transports et de l'environnement, dans le cadre du projet de loi 71 modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière. La position du CPJ ne touchait qu'une seule disposition du projet de loi, c'est-à-dire « d'interdire la conduite d'un véhicule routier à tout titulaire d'un permis de conduire de 21 ans ou moins qui a de l'alcool dans son organisme ».

Le CPJ a recommandé d'interdire toute consommation d'alcool aux nouveaux conducteurs pendant les trois ans suivant l'obtention de leur permis de conduire régulier, peu importe leur âge.

<http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/zeroalcool.pdf>

Des universités fauchées, des étudiants facturés

En réaction au lancement du « Pacte pour le financement concurrentiel de nos universités », le Conseil permanent de la jeunesse s'oppose à la mesure proposée d'augmenter radicalement les droits de scolarité pour pallier le sous-financement des universités. « Nous ne sommes pas favorables à une augmentation des droits de scolarité. Toutefois, si une telle mesure devait être mise en place pour contrer le sous-financement de nos universités, il est inacceptable d'en faire payer le prix uniquement aux étudiants », a affirmé madame Geneviève Dallaire, présidente du Conseil permanent de la jeunesse. « Les entreprises et l'État doivent également participer afin de répartir la charge financière sur tous les acteurs bénéficiant d'un système éducatif de qualité », a ajouté Mme Dallaire. Alors pourquoi les étudiants seraient-ils les seuls à payer la facture?

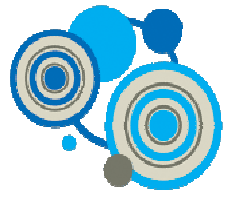


Finalement, à la lecture de ce document, le Conseil permanent de la jeunesse soulève un questionnement : Pourquoi les signataires du Pacte n'ont pas consulté le milieu étudiant, pourtant les premiers touchés par leurs propositions?

Un processus de réflexion doit être entamé avec tous les acteurs concernés, surtout lorsqu'on pense aux enjeux auxquels doit faire face le Québec en matière de finances publiques.

À propos de l'éducation postsecondaire, le Conseil a publié un avis sur le sujet en juin 2005 ayant pour titre « L'accessibilité c'est de valeur! Contrer les obstacles aux études postsecondaires », dans lequel il suggère l'établissement d'une loi-cadre afin de déterminer les paramètres de financement du système éducatif. Ce document peut être consulté à l'adresse suivante :

http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/acces_postsecondaires.pdf.



Dossier spécial

La longue marche contre l'homophobie

par Lorraine Fournier, agente de recherche

Un premier pas : L'adoption d'une politique nationale

La Politique québécoise de lutte contre l'homophobie a été rendue publique en décembre dernier, près de trois ans après que le Conseil en ait fait la demande. Cette politique, longuement attendue, c'est le moins qu'on puisse dire, représente tout de même une étape décisive quant à la reconnaissance du problème et à une volonté politique de le contrer.

Le document indique les grandes orientations ainsi que les choix stratégiques du gouvernement afin d'atteindre des objectifs de lutte contre l'homophobie. La Politique ne fait donc pas état des mesures précises qui seront mises en branle afin de contrer l'homophobie. Pour ce faire, il faudra attendre la réalisation d'un plan d'action qui, vraisemblablement, selon la ministre de la Justice, devrait être prêt d'ici la fin de la présente année. C'est un comité composé de représentants de ministères qui doit veiller à la réalisation et au suivi du plan d'action.

Lien Internet pour consulter la Politique québécoise de lutte contre l'homophobie :
<http://www.justice.gouv.qc.ca/FRANCAIS/ministere/dossiers/homophobie/homophobie.htm>

L'homophobie c'est ...

Une hostilité psychologique et sociale à l'égard des membres de la diversité sexuelle. Cette hostilité vise non seulement les personnes homosexuelles, mais aussi celles dont l'apparence ou les comportements dérogent aux normes sociales prescrites de masculinité et de féminité.

L'homophobie à l'école secondaire

En mai 2007, le CPJ publiait une recherche-avis intitulée, *Sortons l'homophobie du placard... et de nos écoles secondaires*. Les données issues de la recherche indiquaient clairement la violence homophobe bien présente au sein du milieu scolaire ainsi que l'inaction de plusieurs écoles vis-à-vis ce phénomène.

Lien Internet pour consulter la recherche-avis du CPJ :
<http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pub.html>

Quelques chiffres issus de la recherche-avis

On estime qu'environ 10 % de la population est homosexuelle. Appliqué à la population des élèves du secondaire, le taux indique qu'environ 45 000 jeunes âgés de 12 à 16 ans s'identifient comme homosexuels ou s'interrogent sur leur orientation sexuelle.

Près de 90 % du personnel des écoles secondaires affirment avoir été témoins d'attitudes ou de comportements homophobes dans leurs écoles.

Une école secondaire sur quatre dispose d'une politique visant à contrer l'homophobie.

40 % des écoles secondaires encouragent le personnel à suivre une formation sur le sujet de la diversité sexuelle.



Ne jamais paraître gai

Selon les jeunes rencontrés par le Conseil, la vie à l'école est bien plus facile lorsqu'on est hétérosexuel ou du moins lorsqu'on a l'air hétérosexuel. En effet, en ce domaine, les apparences sont souvent décisives. Si le groupe perçoit, « à tort » ou « à raison », l'homosexualité d'un jeune, ce dernier risque de subir un traitement qui l'expose à toute une panoplie de sanctions allant des malaises, des insultes à divers gestes de violence physique.

Plusieurs jeunes ont aussi affirmé qu'ils n'avaient pas trouvé, au sein de l'école, un accès à des informations fiables sur la diversité sexuelle. Aussi, le recours à un professionnel de l'école n'était pas facilité en raison d'un horaire limité du service ou encore parce que l'emplacement du local dans l'école ne favorisait pas la confidentialité.

Selon les jeunes, il est clair que l'homophobie s'exprime largement à l'école et que les moyens disponibles afin de contrer cette violence demeurent bien souvent limités.

Les recommandations du Conseil

Au printemps 2007, le Conseil a recommandé au gouvernement du Québec un engagement politique clair par l'élaboration d'une politique nationale de lutte contre l'homophobie ainsi que la mise en place d'un plan d'action. Le CPJ était alors conscient que l'école n'est pas une île et, qu'en conséquence, l'homophobie s'exprime dans toutes les sphères de la vie sociale. Le combat contre l'homophobie ne peut se mener qu'entre les seuls murs de l'école. Il reste que l'ensemble du travail du Conseil traitait de l'école secondaire, passage obligatoire pour tous les jeunes et milieu privilégié d'éducation à la citoyenneté.

Afin de contrer l'homophobie en milieu scolaire, le CPJ a formulé une trentaine de recommandations. Assurément, celles-ci pourront inspirer le comité interministériel dans l'élaboration de son plan d'action et dans les mesures susceptibles d'impliquer le milieu scolaire. En voici quelques-unes :

- que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport mette en œuvre une campagne de sensibilisation visant à conscientiser la population sur l'importance d'une école exempte d'homophobie;
- que toutes les commissions scolaires et les directions d'écoles secondaires se dotent de politiques et de codes de vie interdisant toute forme de discrimination basée sur l'orientation sexuelle;
- que chaque direction d'école nomme un porteur de dossier de lutte contre l'homophobie;
- que les écoles secondaires favorisent la mise en œuvre de projets de sensibilisation à la diversité sexuelle où les élèves et l'ensemble du personnel s'engagent symboliquement;
- que les écoles secondaires mettent à la disposition des élèves, à la bibliothèque, des livres abordant la thématique de la diversité sexuelle et véhiculant des modèles positifs;
- que les commissions scolaires et les écoles secondaires disposent sur leurs sites Internet une section permettant aux élèves, aux parents et au personnel de retrouver des références de livres, d'outils et d'organismes sur le sujet de la diversité sexuelle;
- que les écoles secondaires favorisent la création de groupes de pairs aidants.

L'adoption d'une Politique nationale de lutte contre l'homophobie représente une étape importante et le Conseil se réjouit de cette réalisation. Toutefois, il est clair qu'il faudra davantage que l'énoncé de principes et d'orientations afin de mettre fin à l'homophobie. Le Conseil attend la sortie prochaine du plan d'action, tel que promis par la ministre de la Justice. Le CPJ analysera ce plan ainsi que les mesures spécifiques qui concerneront les jeunes en milieu scolaire.

Un programme de la Fondation Émergence



Parler du silence

L'homophobie dans le monde du sport

Journée internationale contre l'homophobie - **17 mai**
Participez! Cette journée VOUS appartient!



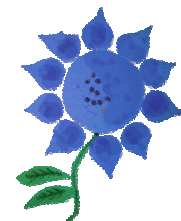
L'événement KÉBEK – 19 mars 2010, Montréal

L'événement, organisé par le Cercle des Premières Nations de l'UQAM (CPNUQAM), en collaboration avec le Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques (GIRA) et en association avec l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), comportera des tables rondes de chercheurs et d'acteurs socioculturels, des exposés thématiques et un spectacle interculturel où des universitaires, des personnalités publiques et des artistes autochtones et québécois de diverses origines pourront discuter et actualiser différentes visions de la place des Premières Nations dans un Québec interculturel. Ils souhaitent réfléchir à la question de la diversité culturelle au Québec tout en prenant pleinement en compte la question de la survie et de la prospérité culturelle des peuples autochtones.

Ils sont à la recherche de membres des communautés culturelles ayant des expériences de collaboration avec les Premières Nations ainsi que des gens pouvant participer à une table ronde de personnalités lors de notre événement.

Pour plus de renseignements : Cercle des Premières Nations de l'UQAM cpn@uqam.ca

Équiterre organise le concours « Pareil pas pareil » dans le cadre de sa campagne de sensibilisation aux bienfaits environnementaux et sociaux du chocolat équitable. Courez la chance de remporter un panier de produits équitables d'une valeur de 700 \$, ainsi qu'une fin de semaine pour deux personnes à l'auberge l'Autre Jardin, située au cœur de la ville de Québec. Inscription **jusqu'au 4 avril**. Pour plus de renseignements, visitez le site Internet : www.pareilpaspareil.com



Activités à venir





1

INFORME-TOI.

Avant de débiter tes démarches, renseigne-toi sur l'expérience unique qui t'attend!

2

PARLE-NOUS DE TOI.

Remplis le formulaire de renseignements personnels pour démarrer le processus d'inscription.

3

INDIQUE TES DISPONIBILITÉS.

Indique-nous tes disponibilités pour t'engager comme volontaire à Katimavik.

4

COMPLÈTE TON DOSSIER DE CANDIDATURE.

Prêt! Commence à rassembler certains renseignements et documents pour ton dossier de candidature en temps réel sur Katimaroute.

5

DE LA SÉLECTION JUSQU'À LA PARTICIPATION.

Tout ce que tu dois savoir avant ton départ pour Katimavik.

Activités à venir & Coordonnées

Le Forum Jeunesse de l'île de Montréal vous convie à l'Événement régional jeunesse le 19 mars prochain!

Sous le thème « Demain, ça commence maintenant! », cette journée sera des plus déterminantes puisqu'elle servira à tracer les priorités d'action du Forum jeunesse pour 2010-2015. Les places sont limitées et gratuites!

Parallèlement, le FJÎM vous invite à réserver votre soirée du 19 mars, alors que se tiendra un événement particulier, marquant les 10 ans du Forum jeunesse. Un dîner est servi et un cocktail dînatoire aura lieu après l'événement afin de souligner les 10 ans du Forum jeunesse. Soyez de la partie! Inscription avant le 17 mars 2010.

Info et inscription : www.fjim.org/



Demain, ça commence maintenant!

Art et culture | Éducation | Socioéconomique | Sociocommunautaire | Sports et loisirs | Environnement

Viens tracer les priorités d'action **2010-2015** du FJÎM!

Vendredi, 19 mars 2010
 Complex des sciences Pierre-Dansereau
 Pavillon Sherbrooke de l'UQAM
 200, rue Sherbrooke Ouest
 salle SH-4800
dès 9h00

10^e anniversaire
 Forum jeunesse de l'île de Montréal
www.fjim.org

CRÉ de Montréal
 Enrichir Québec à relever



Vous avez des idées de sujets à aborder dans le Rouage ou vous voulez annoncer votre événement, écrivez-nous!

conseil.jeunesse@cpj.gouv.qc.ca

Le Rouage est une publication du Conseil permanent de la jeunesse
12, rue Sainte-Anne, 2^e étage
Québec (Québec)

418 644-9595 ou sans frais 1 800 363-1049

ISSN : 1188-0546

Conseil permanent de la jeunesse

Québec

